

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13960**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle ACTIVITES JURIDIQUES Spécialité Droit Social

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Rouen	Président de l'Université de Rouen, Recteur de l'académie de Rouen

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel exerce son activité dans l'environnement juridique lié à l'exploitation d'une entreprise. Il conseille les différents services de l'entreprise (personnel, direction générale...). Ce professionnel maîtrise la législation sociale et a une aptitude à la veille juridique. Il peut ainsi assurer l'accompagnement juridique et administratif des relations de travail tant individuelles que collectives mais également participer au fonctionnement et au développement de structures oeuvrant dans le domaine de la protection sociale. Effectivement, ce professionnel peut aussi exercer son activité dans un organisme de protection sociale qu'il relève du régime général ou non (assurance maladie, assurance chômage, caisses complémentaires, mutuelles, caisses de prévoyance...).

- réaliser une veille juridique en matière sociale et fiscale et de mettre à jour les documents d l'entreprise par le biais des bases de données juridiques en fonction de l'évolution de la législation sociale.

- accompagner le dirigeant dans ses relations avec les administrations (CRAM, médecine du travail,...), l'aider à choisir les sociétés d'intérim, cabinet de recrutement et organismes de formation.

- collaborer avec les professionnels du droit liés à l'entreprise (avocats, inspection du travail...)

- contrôler l'application du droit du travail en matières d'hygiène ou de sécurité.

- assurer l'accompagnement juridique du processus de recrutement.

- assurer le suivi des contrats de travail de la conclusion à la rupture.

- accompagner juridiquement la mise à disposition de salariés.

- identifier et prévenir le risque contentieux en matière sociale.

- maîtriser l'environnement juridique de la rémunération et du temps de travail, maîtriser les différents paramètres de la paie (établissement d'un bulletin de paie grâce à la maîtrise d'un logiciel de paie).

- organiser les élections professionnelles

- préparer les réunions avec les partenaires sociaux et organiser la négociation annuelle obligatoire.

- accompagner le fonctionnement des institutions représentatives du personnel.

- maîtriser l'environnement conventionnel de l'entreprise (conventions et accords collectifs d'entreprise), se charger de la rédaction juridique des accords de participation et d'intéressement des salariés aux bénéfices.

- accompagner l'élaboration et la mise en place du plan de formation et de la GPEC

- maîtriser les connaissances de base de la protection sociale (droit de la sécurité sociale, droit de l'aide et de l'action sociales ; droit tuteur).

- accompagner juridiquement les situations de précarité et de dépendance.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

ce professionnel travaille au sein de cabinet spécialisé en droit social (cabinets d'avocats, cabinet d'expertise comptable), d'un service juridique ou contentieux d'une entreprise ou d'un service chargé du personnel (service administratif, service des ressources humaines, service paie...), d'une organisation syndicale ou professionnelle ou au sein d'une collectivité locale ou d'une association oeuvrant dans les domaines de l'aide et de l'action sociales ou des services à la personne.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- collaborateur juridique (de cabinets spécialisés)

- assistant de services contentieux ou juridique

- responsable de service d'organisme de protection sociale

- conseiller en droit social

- coordinateur de service d'action sociale

- conseiller technique en action sociale

- rédacteur juridique

- cadre de service administratif

- secrétaire juridique

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1902 : Collaboration juridique

K1201 : Action sociale

K1102 : Aide aux bénéficiaires d'une mesure de protection juridique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE 1 : enseignements fondamentaux (I) : fondamentaux juridiques, droit individuel du travail, gestion des ressources humaines, droit de la sécurité sociale.

UE 2 : Environnement économique et social : économie du travail, environnement social européen, psychologie des relations du travail

UE 3 : Communication et insertion professionnelle : informatique et NTIC, stratégie de recherche d'emploi

UE 4 : Projet tuteuré

UE 5 : Enseignements fondamentaux (II) : droit collectif du travail, droit de l'aide et de l'action sociales, gestion des carrières publiques, contentieux social.

UE 6 : Environnement juridique et social : droit pré-natal du travail, droit international du travail, sociologie du travail.

UE 7 : Communication et management : anglais, management et techniques d'expression.

UE 8 : Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	non
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Le titulaire de la licence professionnelle peut être admis en Master, sous réserve de l'avis de la commission d'évaluation.	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rouen.fr/ove/>

Lieu(x) de certification :

<http://www.univ-rouen.fr>

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Rouen

Historique de la certification :